



**COMITE D'INTERETS DES QUARTIERS  
DE LA TREILLE  
ET DES HAMEAUX AVOISINANTS**

Fondé en 1947



**MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Réunion du 5 avril 2022**

NOM	PRENOM	P/A/E	NOM	PRENOM	P/A/E
ASTIER	BEATRICE	P	DURBEC	MICHEL	E
BERGERON	YVETTE	E	JOURDAIN	ODILE	E
BOUTIN	CLAUDE	P	MAGNAN	BEATRICE	P
CAZARELLY	RAYMOND	P	MINKO	ALAIN	P
CUVELIER	CLEMENCE	P	PAPPALARDO	PATRICIA	P
DE CESARE	MARIO	P	PULLINO	JACQUES	P
BESANCON	MAUD	E			

(P : Présent, A : Absent non excusé, E : Excusé) -

**TRAITEMENT DE L'ORDRE DU JOUR**

N°	Points	Personnes en charge
1	<p><b>Composition du bureau suite à l'A.G. du 5.4.2022 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Présidente : Béatrice ASTIER 06.11.05.64.38</li> <li>▪ Vice-Président : Raymond CAZARELLY 06.72.86.05.75</li> <li>▪ Trésorier : Claude BOUTIN 06.61.89.60.43</li> <li>▪ Trésorière adjointe : Yvette BERGERON 06.84.61.15.81</li> <li>▪ Secrétaire : Clémence CUVELIER 06.52.54.90.42</li> </ul> <p><b>Autres Membres du C.A. :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Alain MINKO</li> <li>▪ Béatrice MAGNAN</li> <li>▪ Jacques PULLINO</li> <li>▪ Mario DE CESARE</li> <li>▪ Maude BESANCON</li> <li>▪ Michel DURBEC</li> <li>▪ Odile JOURDAIN</li> <li>▪ Patricia PAPPALARDO</li> </ul> <p><b>COMMISSIONS et énumération des responsables</b></p> <p><b>désignés</b> : A noter, tous les membres du C.A. participent aux commissions : chaque responsable peut compter sur l'équipe.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>ANIMATIONS</b> : Patricia, Michel, Clémence</li> <li>▪ <b>ECHO</b> : Béatrice A. Béatrice M. Yvette, Clémence, Michel</li> <li>▪ <b>INTERNET</b> : Michel</li> <li>▪ <b>URBANISME</b> : Jacques P. et Raymond</li> <li>▪ <b>PROPRETE</b> : Béatrice A</li> <li>▪ <b>SECURITE</b> : Béatrice A</li> <li>▪ <b>VOIRIE</b> : Béatrice A</li> </ul> <p><b>RAPPEL</b> : Béatrice demande que chaque « responsable » de commission lui fasse remonter les constats inhérents aux problèmes de propreté, voirie et sécurité avec photos si possible. C'est elle qui se chargera de les transmettre aux services compétents (Mairie, Métropole et autres).</p>	

*Pour ceux qui le peuvent, télécharger l'application Engagés au Quotidien pour faire des signalements en temps réel, propreté ou voirie. Cela allègera son volume de travail.*

\***RESPONSABLES DE SECTEURS** (boîte, affichage, constats de problèmes sur le secteur à faire remonter à Béatrice A., fête des voisins...)

- |                                     |                    |
|-------------------------------------|--------------------|
| ▪ Village centre                    | Alain et Mario     |
| ▪ Village haut                      | Alain et Michel D. |
| ▪ Bellons                           | Jacques, Raymond   |
| ▪ Gour De Roubaud                   | Clémence           |
| ▪ Du 131 Rte Treille et Vallat      | Clémence           |
| ▪ Route De La Treille               | Claude Et Yvette   |
| ▪ 166 et 122 rte Treille            | Béatrice M.        |
| ▪ Chemins de Pluvence et de la Clue | Béatrice A.        |

2

**ANIMATIONS :**

**LOTO du Samedi 30 avril 2022 :**

- Pour la 1<sup>re</sup> fois, nous devons payer la location de la salle : 18 €

Patou et Clémence ont commencé à acheter les lots. En ce qui concerne les commerçants, Patou contacte ceux du CC des 4 saisons, Claude se charge d'Intermarché et de la pharmacie des Camoins, Maud de la Sté SPI qui chaque fois nous offre un vêtement chaud, Clémence CC de Fontvieille (jardin de Julie, pharmacie et peut-être fleuriste).

Si parmi vous, certains pensent à d'autres commerçants, comme par exemple la boulangerie « la Fabrique » à la Valentine, n'hésitez pas à les solliciter.

**Fête de la Musique mardi 21 juin 2022 :**

- Nous nous associons au Cercle et ES 13 pour l'organiser. Barbecue, boissons et animation sont prévus.
- Alain contacte ARTHUR au plus tôt pour assurer l'animation. Les 3 associations se réunissent mardi 12 avril à 18 heures pour s'organiser.

**La Fête du Village** organisée par le CMA le 18.06.2022

**Cérémonies des 8 mai et 11 novembre :**

- information sur une nouvelle réglementation imposée par la Ville de Marseille qui oblige à respecter de lourdes étapes administratives et sécuritaires afin d'obtenir les autorisations pour les cérémonies (les mêmes que pour les vide-greniers et autres événements...). Cette mise en place fait suite aux événements dramatiques de NICE.

**Les ADHESIONS :**

Nous en sommes à **36 cartes** pour l'année 2022.

**PROPRETE et VOIRIE :****Demande de Pose d'un CONTAINER chemin des Bellons :**

- C.R. de la réunion avec la Métropole pour installer un container 600 litres, à l'intersection du chemin des Bellons et de la commune d'Allauch.
- Ça ne pourra pas se faire : Les riverains avaient demandé l'enlèvement du container existant qui à terme, devenait un dépotoir...
- A l'heure actuelle, chaque résident de la commune d'Allauch dispose d'une poubelle individuelle ramassée régulièrement.

**Création d'un portail au niveau du 49 chemin du Passe-Temps qui condamne le passage des « gorges » reliant le chemin du Passe-Temps au chemin du Vallon de Passe-temps**

- Le problème ayant été soulevé lors de l'A.G. nous avons visité les lieux. Il s'avère que ce chemin est privé certes, mais, en termes de sécurité, ce passage doit rester ouvert. Une borne « incendie » accessible obligatoirement aux pompiers, se situe bien après le projet de fermeture... De plus, en cas d'urgence (incendie par exemple), les riverains du Chemin du Vallon doivent pouvoir s'échapper par là...  
La Mairie de secteur et l'Élu à la Sécurité de la Ville PP vont prendre en charge ce dossier.

**REUNION CA : Mardi 10 MAI 2022**